



# STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DU BASSIN DE L'AIN AVAL 2050

Lancée en 2023, la démarche prospective "Ain aval 2050" est **une réponse aux attentes et aux préoccupations des usagers de l'eau et des habitants vis-à-vis de l'impératif d'adaptation aux impacts du changement climatique**. L'élaboration de la stratégie d'adaptation a débuté en 2024 et l'objectif visé par le Syndicat de Rivière Ain Aval et Affluents (SR3A) est de **réduire la vulnérabilité du territoire** face aux changements à venir, tout en préservant la ressource en eau et les milieux aquatiques et humides.

## LA STRATÉGIE EN 3 POINTS :

- Elle entend rechercher des solutions pour atteindre un horizon 2050 souhaitable et réduire la vulnérabilité du bassin au changement climatique ;
- C'est le fruit d'une démarche participative menée à l'échelle du bassin versant de l'Ain aval et de ses affluents ;
- Elle regroupe 44 pistes d'actions, regroupées dans 10 axes d'adaptation.

Une étude  
portée par :



Avec la participation  
financière de :



Et l'accompagnement  
des bureaux d'étude :



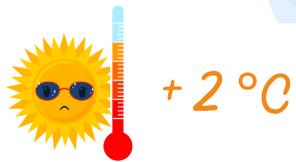
[Cliquez ici pour accéder au document complet et à sa synthèse](#)



# LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE BASSIN DE L'AIN AVAL ET DE SES AFFLUENTS

La stratégie se base sur des projections climatiques et hydro-climatiques, à horizon 2050, présentées dans le diagnostic de l'étude (phase 1). Pour plus de détails : vous référer aux [fiches de diagnostic disponibles sur le site du SR3A](#).

## QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS :



Des températures annuelles moyennes en hausse de **+ 2°C** à l'horizon 2050 par rapport à la période 1975-2005.



Une hausse du nombre de journées chaudes et des **pics de chaleurs à plus de 50°C à envisager d'ici la fin du siècle.**



De connaître un été plus chaud que l'été 2022 en 2050. 2022 devient un année "normale" à cet horizon.



Une évolution de la répartition saisonnière des pluies et une intensification des épisodes pluvieux.

## IMPACTS SUR LES RESSOURCES EN EAU

- Un accroissement des déficits hydriques, en particulier pendant les périodes printanières et estivales.
- Une évolution du calendrier hydrologique : une hausse des débits hivernaux (crues), une baisse des débits de basses eaux.
- Un allongement de la durée des étiages.
- Une baisse du soutien des débits printaniers par la fonte des neiges.
- Une plus forte vulnérabilité des systèmes karstiques en période printanière et estivale avec notamment une augmentation des linéaires asséchés.



**Le changement climatique risque d'accentuer les difficultés déjà observées en termes de gestion de l'eau**, avec des répercussions importantes sur l'état des ressources en eau et les milieux aquatiques, et sur l'ensemble des activités économiques et des usages qui dépendent de cette ressource.



# LES PRINCIPES DE LA STRATÉGIE

La stratégie d'adaptation du bassin de l'Ain aval repose sur 4 grands principes qui sont des priorités guidant l'adaptation.

## Viser la sobriété de l'ensemble des usages de l'eau du bassin

La stratégie vise l'incitation de l'ensemble des usagers de l'eau à intensifier leurs efforts en matière de sobriété afin de réduire leurs prélèvements et leurs consommations d'eau conformément aux objectifs du Plan Eau. La sobriété doit devenir une priorité de la politique de gestion de l'eau locale.

## Prévoir des règles de partage de l'eau pour tous les usages

Les impacts du changement climatique sur les ressources en eau risquent d'aggraver les difficultés déjà rencontrées en termes de gestion de l'eau, avec des répercussions importantes sur l'état des ressources en eau et des milieux aquatiques, et sur l'ensemble des activités économiques et des usages qui en dépendent. Il devient essentiel d'adapter les usages à la diminution de la ressource et de prévoir, en concertation, des règles pour un partage de l'eau équilibré.

## Favoriser l'infiltration des eaux

Au cours des dernières décennies, diverses interventions humaines ont réduit les capacités d'infiltration des sols et favorisé l'évacuation rapide des eaux pluviales vers l'aval. Il devient impératif de renforcer les mesures permettant de favoriser l'infiltration de l'eau, de renforcer la perméabilité et la qualité des sols pour sécuriser les besoins en eau, et de préserver les fonctionnalités des milieux et leur résilience face aux impacts du changement climatique.

## Améliorer la résilience des milieux aquatiques et humides face aux impacts du changement climatique

Les milieux aquatiques et humides ont été fragilisés et rendus vulnérables au changement climatique. Face aux impacts du changement climatique, il est primordial de préserver et restaurer les milieux pour qu'ils retrouvent un bon fonctionnement naturel, leur permettant de continuer à rendre des services écosystémiques et de maintenir la capacité de ces écosystèmes à assurer les fonctions vitales pour la biodiversité.



# LES 10 AXES D'ADAPTATION DE LA STRATÉGIE

La stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin de l'Ain aval et de ses affluents à l'horizon 2050 est décliné en 10 axes :



[Cliquez ici pour accéder au document complet et à sa synthèse](#)

1

Des citoyens et des élus sensibilisés et conscients des enjeux de l'eau

2

Une gestion des ressources en eau efficiente et territorialisée

3

Un territoire aménagé en cohérence avec les ressources en eau

4

Une meilleure infiltration de l'eau dans les sols et vers les nappes

5

Des milieux aquatiques et humides résilients face aux impacts du changement climatique

6

Des systèmes agricoles et forestiers résilients rendant des services écosystémiques

7

Des usages de l'eau sobres et respectueux des milieux

8

Une alimentation en eau potable sécurisée

9

Une qualité des eaux préservée pour satisfaire usages et milieux

10

Une gouvernance et des solidarités renforcées

*ET APRÈS ?*

La stratégie sera suivie par l'élaboration d'un plan d'actions opérationnelles fin 2024.